

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3521**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Intervention sociale option accompagnement et insertion

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Université de Poitiers Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président d'université de Poitiers, Président de l'université de Poitiers, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

332 Travail social

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le développement des emplois sociaux de proximité favorisé par la loi contre l'exclusion amène les différentes collectivités territoriales, conseils généraux, municipalités, maisons de quartier ainsi que les associations d'insertion et d'aide humanitaire à recruter des professionnels pour accompagner sur le terrain ou en institution les personnes en situation difficile : difficultés économiques, ou handicap, conduites addictives, maladie, personnes âgées, étrangers... Les professionnels sont des personnes de terrain, souvent bien intégrées à un quartier.

Ils accompagnent individuellement ou en groupe, ils animent des lieux d'accueil et des réunions. Ils interviennent auprès d'adultes, d'adolescents, de jeunes enfants, de familles...

Tuteurs ou correspondants des personnes en situation précaire, ils écoutent et analysent leurs besoins, rédigent des fiches de suivi pour les orienter vers d'autres professionnels ou d'autres types de services publics, coordonnent les actions des différents partenaires sociaux et assurent un suivi de l'évolution des personnes.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les employeurs potentiels sont essentiellement les collectivités locales et les associations d'insertion et d'aide humanitaire

Ce professionnel peut prétendre aux métiers suivants : - Accompagnateur social

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1201 : Action sociale

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

• Connaissances fondamentales :

Institutions administratives, organisation judiciaire et notions de droit ; processus d'exclusion ; représentations sociales et familiales ; représentations de la notion d'accompagnement et de la dynamique relationnelle ; publics en difficulté

• Dispositifs, institutions, métiers :

Les politiques sociales et leurs modalités d'application ; contextes et logiques d'action ; les processus d'adaptation et d'intégration scolaire

• Méthodes et pratiques :

L'intervention dans le champ social ; accueil, écoute et entretien ; accompagnement et insertion

• Méthodologie générale :

Documentation et méthodes de travail ; langues et nouvelles technologies

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels
-------------------------------	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Autres sources d'informations : daniele.coquin@univ-poitiers.fr

<http://www.univ-poitiers.fr/>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :